

**RÉUNION du 23 FEVRIER 2015**

L'an deux mil quinze, le vingt trois février à dix huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BADAIRE, Maire.

PRÉSENTS	ABSENTS	POUVOIR à
Monsieur Jean-Claude BADAIRE		
Madame Michelle PRUNEAU		
Madame Mauricette ODRY		
Mme Catherine SIMONNEAU		
Madame Anne-Laure THOMAS		
Madame Murielle VILLATTE		
Monsieur Jean-Pierre BEDU		
	Monsieur Claude BORNE	Monsieur Jean-Claude BADAIRE
Monsieur Marc DEFOSSE		
Monsieur Damien DIOT		
Monsieur Claude MONTAIGU		

Date de la convocation	Date d'affichage	Secrétaire de séance
16 février 2015	16 février 2015	Madame Murielle VILLATTE

Approbation du Compte rendu du Conseil du 19 janvier 2015.

**DEVIS DE MADAME MULLER, ARCHITECTE :**

Suite à la demande de Monsieur LE BRAS, gérant du commerce, afin de fermer le préau situé à l'arrière du commerce, il y a lieu de déposer un permis de construire établi par un architecte. Madame MULLER, architecte à Saint Benoît sur Loire a répondu favorablement à la demande de Monsieur le Maire. Le montant de sa prestation s'élève à 1 000,00 € TTC. Le Conseil entend ces explications et accepte le paiement des honoraires de Mme Muller. Cette somme sera imputée sur le Budget Primitif 2015 au compte (6226).

**DEMANDE DE PANNEAUX DE SIGNALISATION :**

Les propriétaires de « La Vezardière », ont demandé à la Commune de pouvoir signaler leur propriété, à l'aide de panneaux de signalisation. Le Conseil décide à l'unanimité de ses membres présents, charge Monsieur le Maire de se renseigner sur la possibilité d'installer un panneau plan du village. Le sujet sera débattu lors d'un prochain conseil.

**DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE COLLEGE DE SULLY :**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier des élèves de 3<sup>ème</sup> du Collège Maximilien de Sully sur Loire, sollicitant une subvention afin de concrétiser un projet dont le thème est « L'Odyssée de notre espace ». Monsieur le Maire informe le Conseil que ce sujet sera débattu lors d'une réunion de la Communauté de Communes du Sullias. Le Conseil entend ces explications et décide d'étudier ce projet lors d'une prochaine réunion.

**ACHAT DU FEU D'ARTIFICE :**

Le Comité des Fêtes de Saint Florent organise le samedi 15 Août 2015, un feu d'artifice en lieu et place du 14 juillet, cette date étant déjà très convoitée par d'autres communes alentours. Le Conseil à l'unanimité de ses membres présents accepte cet achat dont le montant sera connu dès réception du devis des Etablissements Belier de la Ferté Saint Aubin.

**QUESTIONS DIVERSES :**

Achat d'un pulvérisateur mixte :

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'afin d'optimiser les heures de travail des employés techniques sur la période estivale, il serait bien de s'équiper d'un système de pulvérisateur mixte à savoir une cuve pour le désherbage et une cuve pour l'arrosage installées sur le même support. Le Conseil entend ces explications et étudie les 2 devis reçus à savoir :

	UN BAC DE 300 LITRES	DEUX BACS DE 500 LITRES
VIEUGUE	4 379, 20 € HT	NEANT
METHIIVER	4 309, 00€ HT	4 636,00 € HT

Le Conseil à l'unanimité de ses membres présents retienne le devis des Etablissements VIEUGUE pour un montant de 4 636,00 € HT. Il charge Monsieur le Maire

- De solliciter le Conseil Général dans le cadre des Communes à faible population afin d'obtenir une subvention au meilleur taux
- De demander une autorisation de préfinancement
- Le charge toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de cet achat.

#### **STATION DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE :**

Suite au passage de Monsieur MERLIN, du cabinet MERLIN, relatif au problème de manganèse et de fer dans l'eau potable, et au vu des directives de l'ARS (Agence Régionale de Santé), d'Orléans, ce dernier propose aux élus de visiter dans une commune du Loir et Cher, ayant eu les mêmes soucis la station de traitement mise en place. Le Conseil charge Monsieur le Maire de prendre rendez vous avec les élus de cette commune, et étudieront le dossier lors d'une prochaine réunion.

#### **FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE DES EMPLOYES TECHNIQUES :**

Les 2 employés des services techniques doivent faire une formation d'habilitation électrique afin de pouvoir effectuées quelques interventions mineures sur les éléments.

La société QUALICONSULT a été interrogée et a envoyer un devis d'un montant de 1 300,00 € afin de former 10 employés. Cette formation sera assurée dans les locaux de Saint Florent. Cette formation s'effectuera sur 2 jours à savoir le mercredi 11 mars et jeudi 12 mars 2015.

Afin de minimiser les coûts les Communes de Saint Aignan le Jaillard, Villemurlin, Lion en Sullias et Saint Père s'associent à Saint Florent. Ces communes s'engagent à rembourser la commune de Saint Florent du montant proportionnel aux nombres d'agents qu'ils ont inscrits. Le Conseil entend ces explications et donne son accord.

#### **SICTOM :**

Mme ODRY déléguée auprès du SICTOM, informe le Conseil qu'une réunion avec les élus aura lieu prochainement à Sully sur Loire afin d'étudier les différentes possibilités de paiement des ordures ménagères.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h00.

BADAIRE Jean-Claude Maire	THOMAS Anne-Laure Conseillère	MONTAIGU Claude Conseiller	BORNE Claude Conseiller Pouvoir a donné à M. Badaire
PRUNEAU Michelle 1e Adjointe	DIOT Damien Conseiller Absent	SIMONNEAU Catherine Conseillère	VILLATTE Murielle Conseillère
ODRY Mauricette 2e Adjointe	DEFOSSE Marc Conseiller	BEDU Jean-Pierre Conseiller	